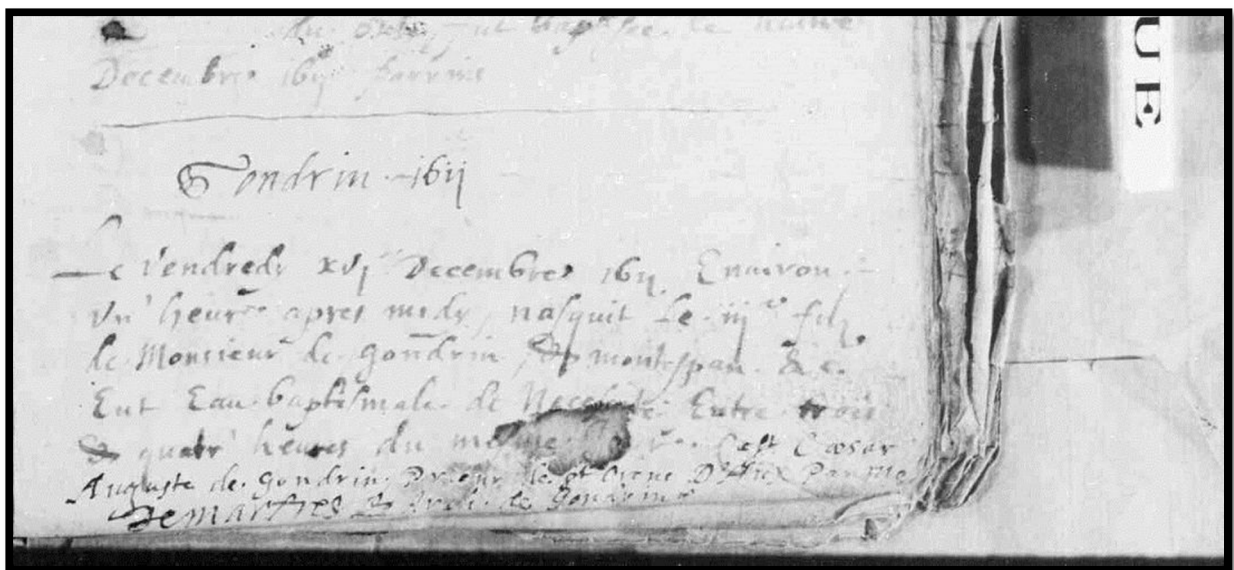


CESAR AUGUSTE DE PARDAILLAN GONDRIN MARQUIS DE THERMES

Voici le lien entre un grand cru classé du bordelais (appellation Margaux), le musée Picasso, Molière, Paule et Antoine Arnaud de Pardailan Gondrin.



César Auguste de Pardailan Gondrin est le 4^{ème} fils de Paule de Bellegarde et d'Antoine Arnaud de Pardailan Gondrin. Il est né en 1611 et portera le titre de marquis de Thermes.

César auguste de Pardailan se marie en 1638 avec Françoise du Faur de Pibrac de Tarabel ; il aura 3 enfants, dont Roger qui se mariera en 1658 avec Marie Chastelain.

Il fut d'abord prieur de St Orens à auch, puis 1^{er} gentilhomme de la chambre de Mr le Duc d'orleans, frère du roi.

Comme nous allons le voir, sa vie fut très mouvementée.

Il eut aussi 6 autres enfants naturels.

Avec Marie Hervette : MARC en 1652

Avec Marie de Juy : PIERRE, MARTIN, FRANCOIS et MARIE GENEVIEVE. Tous baptisés à St Gervais (Paris) (dont 2 en 1652 un avec chaque compagne).

C'est sans doute lors de son séjour à la cour qu'il a lié des liens avec Pierre Aubert de Fontenay.

Ce tourangeau, gagne Paris pour y faire fortune. Il se trouve une charge de secrétaire de la chambre du roi et, rapidement, reprend une charge de trésorier général de l'artillerie vendue par un certain CLAUDE CHASTELAIN qui décède subitement. Faisant d'une pierre 2 coups, il obtient la charge et la main de la fille du défunt, une jeunesse de 15 ans.

Il se marie en 1623 et dans les 2 décennies suivantes, sa fortune s'amplifie de façon constante. Il devient un des principaux financiers de la place de Paris empruntant à taux bas et prêtant au roi à des taux usuraires. Il se lance dans la ferme des gabelles draine des sommes importantes, profitant à tout son entourage dont Fouquet et Mazarin.

En 1646, Pierre Aubert demeure rue Payenne dans un vaste hôtel justifiant sa position. Mais l'argent attire les fréquentations aristocratiques et notre « bourgeois gentilhomme » n'hésite pas à se montrer. Sa femme une « jeunesse » ne néglige pas les galants. C'est ainsi que Tallement des Réaux, dans ses historiettes, dit d'elle :
« Madame Aubert est femme d'un des intéressés aux gabelles qui est un homme d'âge mais fort riche. Cette femme a été jolie et coquette, elle a fait galanterie avec Pardaillan qui, aujourd'hui, se fait appeler Termes ; c'est le cadet de BG. Cet homme a été un peu accusé de faire de la fausse monnaie en Gascogne. Cette madame Aubert a conservé tant d'amitié pour lui, qu'elle a accordé avec son fils une nièce qu'elle tient comme sa fille, car elle n'a point d'enfant ; elle lui fait un fort grand avantage, et, en parlant de ce garçon, elle l'appelle notre fils ».

Ainsi Aubert, tel le « bonhomme Jourdain » devait être flatté des assiduités de César Auguste de Pardaillan de Gondrin, marquis de Thermes, premier gentilhomme de la chambre de Monsieur, tel DORANTE, dans la pièce de Molière.

Au sein de ce ménage à trois germa l'idée de la construction d'un vaste hôtel, influencé en cela par la mise en œuvre du château de Vaux le Vicomte par Fouquet.

Pierre Aubert et sa femme n'eurent pas d'enfant. Mais ils avaient une nièce qu'ils tenaient comme leur fille. Ils projettent de la marier avec le fils de César Auguste, ROGER de PARDAILLAN, Marquis de Thermes.

Le Mariage de Marie Chastelain, la nièce chérie, avec Roger de Pardaillan, fils de César en 1658 ne fit qu'accélérer la réalisation du nouvel hôtel. Pierre Aubert dota sa nièce de 300.000 livres, somme énorme. « *J'ai du bien assez pour ma fille, je n'ai besoin que d'honneur et je veux la faire marquise...* » telles sont les paroles prêtées à Jourdain par Molière et que P. Aubert aurait pu reprendre à son compte.

César Auguste de P. incrusté dans le milieu de la famille Aubert, selon T. de Réaux, aurait littéralement « *empaumé le bonhomme Aubert* », vivant aux crochets de ce dernier et imposant à P. Aubert toute personne qui se recommande de sa personne. P. Aubert, tel Jourdain, accepte tout. Il ne jure que par lui ; il lui loue une maison, le meuble, lui donne de l'argent. On dit que César Auguste en tire plus de 20 000 écus par an. Par une ingratitude effroyable il fait ôter à sa maîtresse toute administration de la maison Elle ne reçoit pas un sou et, quelque Gascon que ce soit qui se recommande de Thermes est reçu comme un enfant de la maison. César Auguste fait manger ses gens et ses chevaux comme il lui plaît. Termes ne donne rien de ce qu'il tire de là à son fils et « *il entretient une madame de Broc* ». Le fils ne traite point bien sa femme non plus et son mariage bat de l'aile. C'est un fripon qui lui a par deux fois engagé ses perles.

Voilà comme la tante et la nièce se trouvent bien de s'être mises entre les mains de Gascons.

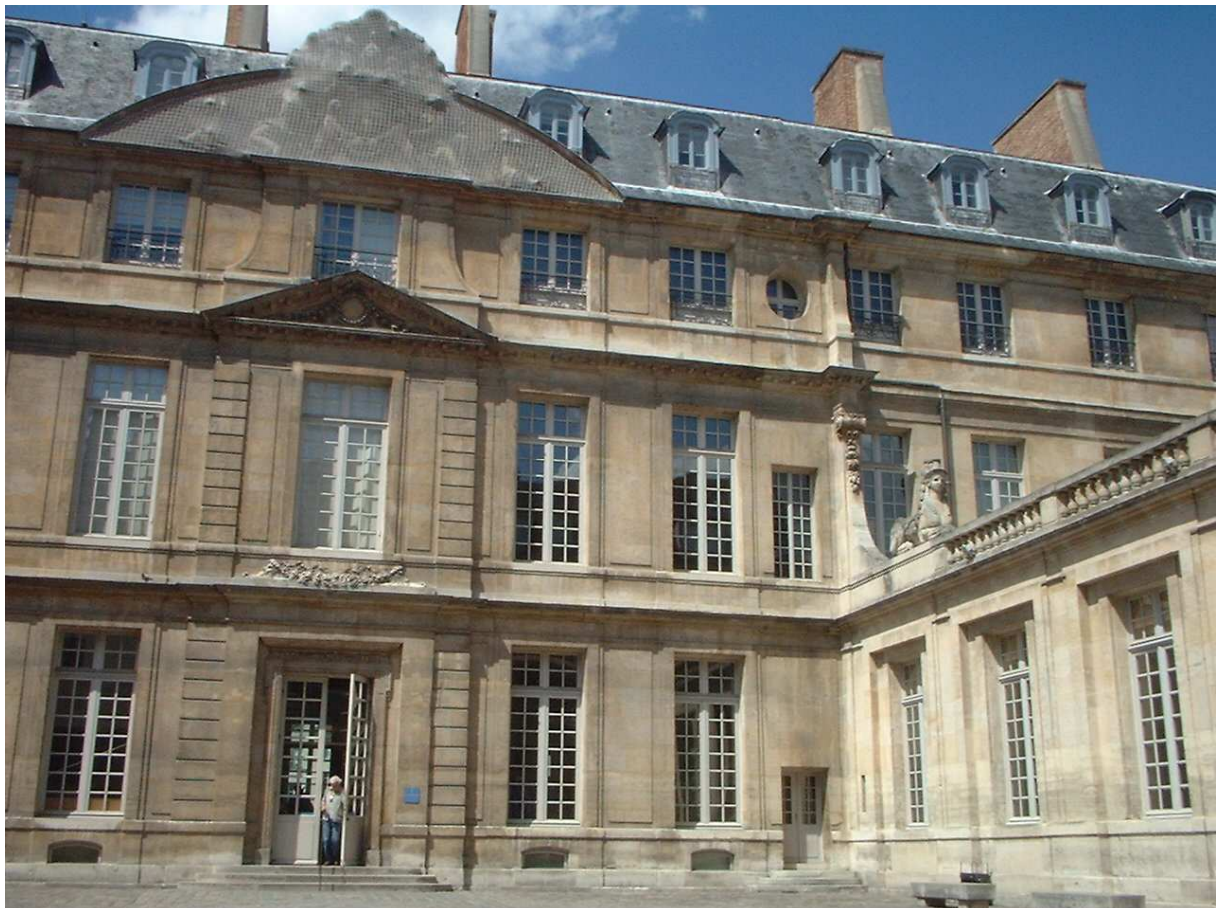
En 1656 P. Aubert achète le terrain rue de Thorigny et, en deux ans, le gros œuvre s'achève. Tout sera terminé en 1660 et là, il se porte acquéreur de diverses constructions qui gênaient l'accès à la rue Vieille du temple par les jardins, en particulier un jeu de paume, qui abritait le théâtre du marais.

EN 1659, P. Aubert et sa « petite famille » y compris César Auguste de Pardaillan emménagent dans ce palais.

Mais tout va basculer à partir de sept 1661 avec l'arrestation de Fouquet impliquant directement P. Aubert et Claude Chastelain son beau-frère. Pour corser le problème, Colbert fit en sorte d'annuler une partie des créances des dits financiers sur le trésor public. Les biens de P. Aubert sont saisis, il est ruiné, obligé de s'installer chez les Chastelain. P. Aubert meurt le 17 août 1668, peu de temps après sa déchéance. En 1670, Molière crée le Bourgeois Gentilhomme devant Louis XIV.

Son épouse prudente, avait su préserver quelques biens dont elle fit don, en janvier 1669 pour moitié au jeune ménage Pardailan et pour un quart ...à son amant.

Le fameux hotel fit l'objet de la convoitise de nombreux créanciers d'où une procédure qui dura 60 ans. Il est loué par le roi à Venise pour y tenir son ambassade puis vendu en 1728. En 1790 il est mis sous séquestre et sert de dépôt national littéraire. Il est à nouveau vendu en 1797 et loué à diverses institutions : la pension Ganser et Beuzelin fréquentée par Balzac, l'école Centrale l'occupera de 1829 à 1884. La ville achète l'hotel en 1964 mais il est dans un état de délabrement avancé. Après un classement aux monuments historiques, la dation Picasso va modifier les perspectives. L'état a pris l'hôtel salé, car tel était le nom qui lui est resté, en location par bail emphytéotique et après une dernière restauration, il est devenu le musée PICASSO.



César Auguste décède après 1675 et ROGER son fils aura une fille de Marie Chastelain qui sera religieuse. Ami de Mme De Sévigné, qui habite à côté, elle parle souvent de lui. Il mourut le 2 mars 1704 ; Madame de Coulange en donne la nouvelle à Mme De Grignan dans une lettre du 3 mars 1704.

Pour mieux connaître la vie de Roger, Marquis de Termes, voici 2 textes issus des archives de la Bastille.

« Messire Roger de Pardaillan de Gondrin, marquis de termes, mort en 1704, neveu du marquis de Montespan, bien que marié à la fille d'un financier riche alors mais ruiné par la restitution que les juges de Foucquet imposeront, vivait publiquement avec la marquise de Castelnau dont le mari n'était pas mort ; cette dame devint grosse plusieurs fois et accoucha publiquement à Fontenay. Les amours de ce ménage dureront longtemps quoique Mr de Termes fut perdu de débauche et portât dans la bouche un palais d'argent. Tous les deux étaient fort pauvres et vivaient d'expédients. M. de TERMES enfermé dans son château passait pour faire de la fausse monnaie et l'on ajoutait qu'il se débarrassait de ses créanciers trop importuns en les emprisonnant. Les contemporains s'accordent à faire de Mr de Termes le portrait le plus affreux et les détails du procès ne sont pas faits pour en atténuer la laideur mais M. de Termes était parent de Mme DE Montespan et peut être son complice ; le roi s'en servait comme d'un espion attiré. Tout cela sauva la vie de ce grand seigneur qui néanmoins fut traduit devant la chambre ; il en sortit à grand peine et y laissa pour toujours sa réputation (affaire des poisons archives de la Bastille) ».

Ce volume contient aussi une lettre de Serve à Colbert du 1^{er} février 1679 au sujet du marquis de Termes, ainsi qu'un rapport d'un agent de police qui rend compte des travaux secrets de chimie auxquels se livre le marquis de Termes dans son château de Fontenay en Brie avec l'aide de son valet de chambre Colomès et de Denis Poulot dit Blessis, un des complices de la voisin.

« Le château de Fontenay entouré de fossés avait toujours le pont levé fermé. Une charrette trainée par trois forts chevaux et accompagnée de gens armés et huit jours après 2 mulets aussi accompagnés étaient venus prendre à Paris des fourneaux à réverbère, des creusets, un baril plein de pierres blanches cristallines, des coffres remplis de diverses matières, plusieurs marcs d'argent, de coupelle, esprit de vin, esprit de

nitre, cuivre, sel ammoniac, limaille de fer, quantité de vaisseaux de verre, cornues et matras. On travaille dans une des tours du château ; on dit qu'ils font de la fausse monnaie. Bellis et Jean Denis Vautier y sont toujours occupés. Le marquis de Termes et son valet de chambre les empêchent de sortir du château.

Il y a des personnes de qualité qui s'intéressent au travail, tel que le duc de Brissac, le duc de Villars, le comte de Montfort ».

(Archives de la Bastille Ravaisson tome 5 –

Ces 2 textes sont relatés par JPAUL LACAVE LAPLAGNE BARRIS
Conseiller à la cour de Paris, en 1889 dans ses NOTES HISTORIQUES
SUR LA GASCOGNE, conservées au château de LA PLAGNE.

Pour en revenir au titre de mon exposé, il manque encore un dernier élément ; il s'agit du Marquis de Termes, grand vin de Bordeaux appellation Margaux.



Le Marquis de Thermes, premier du nom, est PAUL DE LA BARTHE, Maréchal de Thermes, Péguilhan par son ascendance qui naît en 1482 à Courserand. Sa famille « trempée depuis des siècles dans un bain de

noblesse de l'épée », Paul de La Barthe s'illustrera surtout à travers ses nombreuses campagnes militaires au service de François 1^{er} puis d'Henri II, notamment sous le grade de Colonel de la Cavalerie.



Paul de La Barthe
Tableau de la salle des Illustres, Mairie d'Auch.

Entre 1557 et 1558, la Seigneurie de Thermes est érigée en Marquisat. Il meurt en 1562 à Paris, sans descendance. C'est Roger de Saint Lary, Seigneur de Bellegarde, son petit neveu, qui hérite du titre. Dès lors, le marquisat de Termes se transmettra au gré des alliances entre les Péguilhan, seigneurs de Betbèze et vicomtes de Larboust, les Saint Lary de Bellegarde, les Astrog, les Comminges et les Pardaillan Seigneurs de Gondrin, Marquis d'Antin et de Montespan. La seigneurie de Thermes restera attachée aux Péguilhan et aux Pardaillan durant tout le XVII^{ème} siècle, coexistant entre leurs deux filiations.

C'est à compter de Roger de Pardaillan de Gondrin (fils de César Auguste) que le titre de Termes perd son « H ». L'histoire du château bordelais dit de lui : « il est un courtisan bien né sous le faste ambiant de Louis XIV. Le marquis de Termes, passablement ruiné par son train de vie à la cour, décide de reprendre les armes pour le compte de son roi, mais Roger de Pardaillan de Gondrin, mourut seul et sans le sou en 1704, laissant ainsi la branche des Seigneurs de Pardaillan, Marquis de Termes, s'éteindre, sa seule fille, entrée au couvent, ne lui donnant aucune descendance.

La branche des Pardaillan disparaissant avec Roger, nous retrouvons les Termes à travers les nouvelles alliances entre les Péguilhan, les La Barthe et les Bellegarde Saint Lary en la personne de François II de Péguilhan.

Son petit-fils François III hérite de la seigneurie des Termes mais, « il n'a pas l'âme d'un courtisan et préfère exercer l'art militaire en tant que capitaine de la compagnie de Noailles. Après plusieurs blessures, il fait son adieu aux armes et retrouve ses terres vers 1757. François III a déjà plus de 40 ans et n'est toujours pas marié. Il est donc convenu qu'il épouse Elisabeth de Ledoux d'Emplet et c'est en 1762 que François et son père montent du château de Betbeze à Bordeaux. Le mariage religieux aura lieu à Cantenac. Elisabeth de Ledoux d'Emplet, nièce par alliance de JB. Des Mesures de Rauzan apporte en dot ses terres de Cantenac et notamment le domaine d'Emplet Léoville. Dès lors, le 16 décembre 1762, le vin issu de la dot s'appellera MARQUIS DE TERME. Il traversera les grandes phases de l'histoire au gré des propriétaires mais il reste aujourd'hui, la propriété de la famille SENECLAUZE depuis 1935.

MARQUIS DE TERME est un grand cru classé MARGAUX depuis 1855.



Sources :

*LA MAISON DU BOURGEOIS GENTILHOMME , l'HOTEL SALé par J.Pierre BABELON Revue de l'Art 1985.

*Les archives Du Château de La Plagne ; Notes historiques sur la Gascogne.

*Le musée Picasso : WIKIPEDIA

*Pierre Aubert de Fontenay : WIKIPEDIA

*Château MARQUIS DE TERME Grand vin de Bordeaux.

* images wikipedia, site Château Marquis de Terme, Bellegarde Gondrin.